

environ 300 millions de dollars par an. Il s'agit là d'un secteur important et cette coopération représente probablement pour chacun d'entre vous l'élément le plus visible de la trame de nos relations quotidiennes. Mais il ne faut pas oublier qu'elle ne représente que 43 % du budget que le Canada consacre annuellement à l'assistance au développement. Ainsi, en moyenne, et selon les années, plus de 40 % de l'aide alimentaire et des secours d'urgence canadiens est aussi dirigé vers l'Afrique. En ont bénéficié, par exemple, les victimes de glissement de terrain au Maroc, les victimes de la famine en Ouganda ou en Éthiopie, les réfugiés du Zaïre de Somalie.

De plus, près de la moitié du budget de l'ACDI est consacrée à l'aide multilatérale par l'intermédiaire des agences de l'ONU, d'organismes comme le Fonds monétaire international ou de diverses banques régionales, sans compter les divers programmes de la Francophonie et du Commonwealth. L'Afrique reçoit ainsi une bonne partie des sommes versées par le Canada à ces organismes internationaux. À cela s'ajoute un grand nombre d'organismes non gouvernementaux qui reçoivent une bonne partie des ressources financières destinées à leurs projets directement du gouvernement canadien, sans parler d'institutions qui se consacrent à la recherche sur des questions de développement. Le Centre de recherches pour le Développement international s'applique à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en voie de développement. Parmi le millier de projets qu'il a déjà financé depuis sa fondation en 1971, une grande partie visait les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation.

Face à cet éventail d'instruments et d'activités et compte tenu de la situation économique au Canada, je ne vous cache pas que l'actuel gouvernement du Canada se propose de revoir toutes ses activités dans le but d'en augmenter l'efficacité.

J'aborde donc mon mandat comme ministre des Relations extérieures en m'appuyant sur ces faits. Veuillez bien croire que j'ai la ferme volonté de tout mettre en œuvre pour que les liens qui unissent le Canada et l'Afrique continuent à se resserrer. Avec mes collègues du Conseil des ministres, nous comptons nous assurer que les moyens que nous mettrons en œuvre pour y parvenir reflètent d'une part les volontés de nos populations respectives, et qu'ils soient, d'autre part, les mieux adaptés aux objectifs fixés. J'entreprends donc ma tâche sans idée préconçue; je suis certaine que les mois à venir me donneront l'occasion de revoir et la conception et le choix des principaux instruments de notre politique étrangère à l'égard de l'Afrique.

À cette fin, un certain nombre de prémisses nous sont déjà connues et sont peu susceptibles de changer à courte ou à moyenne échéance.

Par ceci, j'entends, par exemple, le fait que la population canadienne dans son ensemble a toujours été et continue d'être favorable aux programmes d'aide au développement, tout en désirant avoir la certitude que l'aide aille à ceux qui en ont véritablement besoin, et que les projets soient rentables du point de vue du développement, au sens social du mot.

Deuxièmement, les relations bilatérales se développent toujours selon une certaine affinité culturelle. L'attrait qu'exerce l'Afrique sur nous tient certainement, en partie, au fait que nous ayons les mêmes « mères patries ». Notre appartenance au Commonwealth nous a certainement appris à mieux connaître